



Carrefour commercial, culturel et humain, « espace en mouvement », pour reprendre les termes de Braudel, la Méditerranée qui a contribué par le passé au brassage des populations et des idées, est devenue aujourd'hui une barrière et un cercueil pour migrants.

Il aura fallu une photographie

Celle du corps du petit Aylan pour faire prendre conscience à la population du drame qui se joue en Méditerranée depuis plus d'une décennie (22.000 morts depuis 2000 selon l'Organisation Internationale pour les Migrations) et placer les gouvernements devant leurs responsabilités. Car les gouvernements d'Europe et les institutions de l'Union européenne ont une responsabilité écrasante dans la situation des peuples d'Afrique et du Moyen Orient : actions militaires meurtrières des gouvernements ; diktats économiques à travers les accords de « libre-échange » qu'ils imposent et aux mesures d'austérité qui leur sont liés ; politique commune migratoire s'inscrivant dans une perspective sécuritaire qui a transformé, pour les pays du sud l'espace, les frontières sud de l'espace Schengen en forteresse.

Au lendemain de la publication de la photographie, l'émotion était de mise

La responsabilité des gouvernements des pays d'Europe n'était-elle pas d'ouvrir leurs frontières et garantir pour tous les migrants le droit d'asile ? Eux-qui en une nuit furent capables de s'accorder sur un troisième plan de solidarité pour la Grèce ! Au lieu de cela, on a assisté un panel de mesures xénophobes : les uns construisant des murs et faisant appel à l'armée (la Hongrie d'Orban) ; les autres prônant des quotas migratoires (France, Allemagne) - l'accueil des migrants se limite aux réfugiés. Hors de question en effet d'ouvrir les frontières à ceux qui traversent la Méditerranée pour fuir la misère !

Suite de l'édito en page 2



SOMMAIRE

- | | | | |
|---|--|---|--|
| 1 | Edito | 3 | Pas en avant, pas en arrière, ou pas de côté ?
Où va le statut scolaire local ? |
| 2 | 1er degré : une rentrée solidaire et offensive | 4 | La rentrée Universitaire à Strasbourg |
| 2 | Le Bac Pro a 30 ans | 4 | Un code du travail trop complexe ? |
| 3 | Un PLFSS* 2016 décevant | 5 | Un statut des fonctionnaires inadapté ? |
| | | 5 | Climat : le niveau de la mobilisation monte ! |



Suite de l'EDITO

« On ne peut pas accueillir toute la misère du monde »

On nous répète à l'envie cette petite phrase comme si c'était du bon sens. Justement, méfions-nous du bon sens. Et regardons dans le rétroviseur. L'histoire montre que la main d'œuvre étrangère a contribué à la prospérité des pays développés. Les immigrés jouent encore aujourd'hui un rôle capital dans l'économie et pourvoient au manque de main d'œuvre dans des secteurs tels que le bâtiment ou dans les services. Les immigrés paient leurs impôts et consomment. Ils produisent de la richesse. Mais surtout, leur situation actuelle est marquée par l'exploitation éhontée des travailleurs sans-papiers qui n'ont pas de droits et sont « une aubaine » pour le patronat. Pierre Gattaz, patron du MEDEF, a ainsi déclaré « l'accueil des migrants est une opportunité pour notre pays ».

Géraldine

Delaye,

1^{er} degré : une rentrée solidaire et offensive

Les enfants des migrants arrivent dans nos écoles, dans nos classes. Toutes les conditions doivent être réunies pour que les enseignants et les éducateurs que nous sommes aient les moyens de les accueillir dignement afin de leur offrir une vraie vie d'enfant et d'écolier, porteuse d'avenir.

Des moyens pour l'école, voilà ce que nous demandons et c'est maintenant. Des effectifs qui permettent de mieux travailler, une formation à la hauteur des enjeux de l'Ecole de demain, des aides spécialisées pour ne laisser aucun enfant sur le bord de la route et assurer la réussite de tous et surtout de la confiance, de la reconnaissance et du temps pour rendre tout cela possible.

Nous demandons aussi de meilleures conditions de travail et de vie pour une profession qui subit depuis 2010 le gel du point d'indice et une perte de plus de 7% de son pouvoir d'achat. A l'heure des négociations salariales à venir et des promesses électorales, exigeons le dégel du point d'indice, le rattrapage de la perte de nos revenus et l'ISAE à 1200 euros pour tous, dans l'unité syndicale comme le propose le SNUipp-FSU. C'est dans cette bataille que nous nous engageons avec la FSU avec la votation des agents et la journée d'action interprofessionnelle du 8 octobre. C'est le sens de la campagne de rentrée du syndicat.

Virginie Solunto, SNUipp-FSU 67



Le Bac Pro a 30 ans

Créé par Jean-Pierre Chevènement en 1985, le Bac Pro a 30 ans. Depuis 2009, il se prépare en 3 ans alors que, 2 ans de Bac faisaient suite à 2 ans de BEP auparavant. L'égalité avec les filières générales et technologiques (GT) reste toute théorique : en effet, 81% des élèves ont au moins 1 an de retard en Pro contre 25% en GT. L'orientation se fait trop souvent par l'échec et non par choix.

Tous ces éléments démontrent la nécessité de soutenir et de revaloriser la filière Pro sous statut scolaire et pas seulement l'Apprentissage.

Le combat continue pour obtenir une amélioration de nos conditions de travail et une revalorisation salariale. Le SNUEP-FSU s'inscrit dans la grève interprofessionnelle du 8 octobre prochain contre la politique d'austérité du Gouvernement.

Pascal Thil, SNUEP-FSU



Un PLFSS* 2016 décevant


Ce projet est dans la continuité de la LFSS 2015. Marisol Touraine poursuit une **politique comptable basée sur l'économie de moyens attribués à la santé**. L'ONDAM (Objectif National des Dépenses de l'assurance maladie) est fixé avec un objectif de progression de 1,75%, un **taux historiquement très bas** alors que la ministre reconnaît que l'évolution naturelle se situerait davantage autour de 3,6% ! Ce projet prévoit aussi de poursuivre **l'exonération spécifique des cotisations sociales prévue par le pacte de responsabilité**.

Certaines mesures vont peut-être dans le bon sens : baisse de prix sur les produits de santé, baisses de tarifs des professionnels de santé, maîtrise médicalisée, amélioration de l'efficacité de la dépense hospitalière. Un **nouveau concept** : la « **protection universelle maladie** » vise à simplifier les démarches et à conserver ses droits même en cas de changement de situation.

Toutes les prestations sociales seront revalorisées au 1er avril, à l'exception des retraites (1er octobre), autre source d'économie chiffrée à environ 500 millions d'euros ; bonne affaire à court terme, en effet la revalorisation portera sur l'inflation des douze derniers mois et non plus sur les prévisions d'inflation .

Ce n'est pas un plan ambitieux pour la politique de la santé.



Françoise Eiden, SNES-FSU 

Pas en avant, pas en arrière, ou pas de côté ? Où va le statut scolaire local ?


La publication tardive (13 mai) de l'avis de l'Observatoire de la laïcité ne nous laissait guère espérer une mise en œuvre pour la rentrée 2015, malgré les démarches du député P.Bies, du collectif laïque auquel participe les FSU 57, 67, 68 ainsi qu'un courrier de Bernadette Groison. Pourtant cette mise en application dès la rentrée 2015 aurait permis d'éviter le problème de la redondance de l'Enseignement Moral et Civique à l'École élémentaire, pour les élèves dispensés d'enseignement religieux. Evidemment le recteur interpellé prétend contre toute évidence qu'il n'y a pas de doublon puisque le contenu est différent !



Si la douche s'est rafraîchie après les espoirs de mai, le gouvernement ne voulant pas prendre le moindre risque avant les régionales, il est impératif d'obtenir la décision de lancement de l'opération dès janvier, dernier délai possible pour une mise en place à la rentrée 2016. De quoi s'inquiéter, mais aussi de quoi redoubler d'efforts. De nombreux courriers sont déjà partis et des audiences prévues.

Dans l'affaire, qui n'avance pas recule et c'est ce qui se passe pour la laïcité à l'école publique en Alsace. Depuis plusieurs années on assiste à des tentatives des cultes de pérenniser l'enseignement religieux, notamment en lycée, en poussant en avant son appellation trompeuse, l'ECR (éveil « culturel » et religieux) qui ne peut pourtant en aucun cas être considéré comme un enseignement neutre et laïque. Le tapis culturel cache les poussières religieuses !

A terme cet enseignement prosélyte pourrait prétendre se substituer à l'Enseignement Moral et Civique neutre et laïque. **Le chemin de la laïcité est encore long.**

Bernard Anclin, SNES-FSU 

La rentrée Universitaire à Strasbourg

Une rentrée sous tension

Chaque rentrée universitaire soumet les personnels administratifs des composantes à de fortes contraintes. Le cumul des inscriptions pédagogiques et administratives, de l'accueil des nouveaux étudiants et des tâches ordinaires les rendent évidemment moins disponibles pour les personnels enseignants et les chercheurs, lesquels sont eux-mêmes soumis à des charges de travail importantes. Cette année l'augmentation significative du nombre d'étudiants et le sous-encadrement de plusieurs secrétariats créent des tensions dans certaines composantes. Le recours à de nombreux vacataires, parfois recrutés en urgence pour pallier le manque de personnels, met en évidence le défaut de postes statutaires, en particulier de catégorie A et B. Ce problème concerne aussi les services centraux et le SCD. Débuter l'année universitaire dans un stress de plusieurs semaines, c'est favoriser le développement de la souffrance au travail. Notre université a besoin en urgence de postes supplémentaires, aussi bien d'encadrement administratif que d'enseignement et de recherche. Ce devrait être une priorité pour l'année qui vient et le Snesup veillera à ce que la question de l'emploi soit posée dans nos instances et auprès de notre tutelle.

La rentrée à l'ESPE

Une rentrée précoce

L'ESPE accueille dès le mois d'août les fonctionnaires stagiaires qui se retrouveront à mi-temps en responsabilité dans les classes. Pour certains de ces étudiants-fonctionnaires stagiaires qui ne sont pas passés par le Master 1 métier de l'enseignement pour préparer le concours, ce sera leur premier contact avec des classes. C'est pourquoi dès la fin août des formations intenses à la prise en main de la classe et aux éléments de didactique des disciplines enseignées sont proposées.

Des parcours différenciés pour des étudiants hétérogènes

L'ESPE doit proposer des parcours prenant en compte la diversité des étudiants. Pour le Master 1, on observe souvent l'hétérogénéité des parcours des étudiants qui veulent préparer un concours d'enseignement. Pour la préparation au professorat d'école, des étudiants peuvent venir de licences disciplinaires, de licences pluridisciplinaires proposées dans des masters scientifiques ou de licences de sciences de l'éducation. Pour le professorat en lycées professionnels, où les enseignants sont bivalents, les formations antérieures sont souvent incomplètes dans une des valences.

Parmi les étudiants de seconde année, on a essentiellement trois catégories : ceux qui sont fonctionnaires stagiaires, déjà titulaires d'un master, et qui préparent un diplôme universitaire, et qui auront une inspection de titularisation en fin d'année, ceux qui sont fonctionnaires stagiaires et qui finissent de préparer leur Master 2, exigible pour pouvoir être titularisé à l'issue d'une inspection positive, ceux qui n'ont pas réussi le concours mais qui ont réussi le Master 1, et qui vont préparer leur Master 2 tout en se représentant au concours. Autant de parcours différents qui demandent une offre différenciée.

Des flux d'étudiants encore instables en début d'année

Les flux d'étudiants sont encore instables, notamment avec des étudiants s'inscrivant dans des formations différentes en choisissant au dernier moment la filière qui sera suivie. Ainsi, la semaine dernière, dans le master préparant au professorat d'école, un groupe a été supprimé dans la catégorie des étudiants de Master 2 n'ayant pas réussi au concours. Par contre dans le Master 1 de ce même parcours, un nouveau groupe a été créé cette semaine, compte tenu des inscriptions. Les emplois du temps et les services prévisionnels ne sont pas encore stabilisés. Ceci oblige à jouer sur le volume de recours à des vacataires ou à des heures complémentaires, ainsi qu'un recours de plus en plus important à des enseignants en poste dans des établissements scolaires, à temps partagé à l'ESPE, ou avec des décharges de services dans leur établissement pour intervenir en formation à l'ESPE, ou effectuant des vacations. Ces intervenants en poste dans les établissements renforcent la dimension professionnelle de la formation.

On voit donc que la rentrée à l'ESPE demande adaptabilité et réactivité de la part des personnels administratifs et enseignants pour stabiliser l'offre de formation.



Le bureau SNESUP de l'Université de Strasbourg 

Un code du travail trop complexe ?



Pourtant, nombre d'études comme celles de l'OIT montrent pourtant que les pays les plus performants sont ceux qui offrent le plus de droits aux salariés. La « simplification » du code du travail, telle qu'elle est envisagée par le gouvernement, vise à développer les accords au niveau de l'entreprise au détriment de la loi qui protège le salarié. Or, aux vues du contexte actuel (chômage de masse, faiblesse du mouvement syndical), il est fort probable que le rapport de force ne soit pas en faveur des salariés (en témoigne le récent référendum organisé dans l'usine Smart de Hambach concernant le passage aux 39 heures). Autre mesure préconisée par le rapport, la possibilité pour l'entreprise de faire varier le salaire, au nom de la sauvegarde de l'emploi, en

jouant sur le déclenchement des heures supplémentaires (les salariés seraient payés en heures sup à partir de la 37^{ème} voire de la 39^{ème} heure). Pire encore, un salarié qui refuserait les termes d'un accord de « sauvegarde de l'emploi » risquerait un licenciement économique.

Un statut des fonctionnaires inadapté ?

Selon le ministre de l'économie, le statut des fonctionnaires n'est « plus adapté au monde tel qu'il va » et n'est « plus justifiable compte tenu des missions ». Rappelons quelques-unes de ces missions : garantir la sécurité (physique et sanitaire), rendre la justice, soigner, enseigner, collecter l'impôt ou encore garantir l'accès à la culture. Ces **services** répondent à des besoins sociaux, c'est pourquoi ils échappent à la sphère privée. Le statut des fonctionnaires garantit l'impartialité des agents, leur indépendance et les protège des pressions politiques ou d'intérêts privés. Ainsi, lorsqu'à Béziers le maire Robert Ménard insulte un instituteur de « petit con » parce qu'il refuse de lui serrer la main, l'agent peut bénéficier de la « protection juridique du fonctionnaire ». Alors, inadapté, le statut du fonctionnaire ?



La FSU s'oppose à une généralisation de la précarité qui ne ferait qu'aggraver le chômage et la souffrance au travail. Les entreprises comme les services publics ont besoin de salariés et d'agents bien formés, bien traités et bien payés. Les projets de réforme du code du travail et les provocations du ministre appellent une réponse intersyndicale et interprofessionnelle.

Gauvain End 

Climat : le niveau de la mobilisation monte !

A trois mois de l'ouverture à Paris du 21^{ème} sommet international sur le dérèglement climatique, l'optimisme n'est pas de mise. Les engagements des États à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre sont trop faibles, et si a accord il y a, il ne sera vraisemblablement pas assorti de mesures contraignantes.

L'urgence climatique

Si les États et les citoyens ne réagissent pas, les températures moyennes augmenteront de 3.7 à 4.8 degrés d'ici 2100. L'impact sur l'environnement et les sociétés serait dramatique : restrictions sévères en eau, multiplication des crises alimentaires, recrudescence des catastrophes climatiques. Le coût humain s'élèverait à près de 100 millions de morts d'ici 2030 [1], sans compter les millions de déplacé-e-s climatiques.

Agir c'est possible, c'est indispensable !

La transition écologique a certes un coût mais les ressources existent : les subventions pour les énergies fossiles s'élèvent à 10 millions de dollars par minute selon le FMI (4 à 5 fois plus que pour les énergies renouvelables). Quant au coût de la fraude ou de l'évasion fiscale au sein de l'UE, il s'élève à 1000 milliards d'euros par an.

La transition sociale et écologique nécessite une mutation de l'appareil productif et un développement des services publics à même de répondre à ces défis. Elle concernera de nombreux salariés, c'est pourquoi le mouvement syndical doit se saisir de cette question. C'est également l'occasion pour nous de porter nos revendications pour une meilleure répartition des richesses et un partage du travail.

Se mobiliser dès maintenant

Au final ce n'est pas le climat qu'il faut changer, mais bien le système ! Cela nécessite d'articuler luttes sociales, écologiques et démocratiques. La conférence COP 21 doit conduire à une mobilisation internationale d'ampleur. Les 28-29 novembre (à la veille de l'ouverture de la conférence) des marches pour le climat seront organisées à Paris, dans les grandes villes de France et du monde. Le 12 décembre donnera lieu à une action de masse à Paris pour la justice climatique.

La FSU participera à cette mobilisation et vous tiendra informés des différentes initiatives dans la région.

Gauvain End, SNES-FSU 

[1] Livret d'ATTAC « changeons le système, pas le climat ». Selon l'ONU, citée par les auteurs de ce document, 300.000 personnes meurent déjà chaque année du fait des dérèglements climatiques.